

Les colonies "mer-montagne" de la Croix-Rouge neuchâteloise

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **69 (1960)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une table alphabétique des fournisseurs et des articles, un répertoire détaillé donne les renseignements utiles sur l'ensemble des fournitures médicales et techniques d'une part et de celles concernant l'équipement hospi-

talier de l'autre. Nous sommes heureux de signaler cette publication. Claire, fort bien présentée, avec texte en français et en allemand, elle rendra assurément grand service.

Activités originales de nos sections romandes

LES COLONIES «MER-MONTAGNE» DE LA CROIX-ROUGE NEUCHÂTELOISE

A Cabourg, sur les rives de l'Atlantique

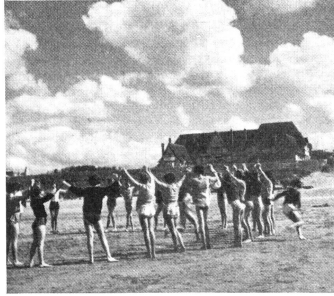
Le 2 août au soir, 82 enfants — 12 de Lausanne, 2 de Sion, 6 de La Chaux-de-Fonds, 4 du Locle, 4 de Fleurier, 1 du Jura et 53 Neuchâtelois de la ville et des districts de Neuchâtel, de Boudry et du Val-de-Ruz — sont partis pour Cabourg. Ils y passeront un mois. Ils étaient accompagnés par cinq monitrices, un moniteur CEMEA et deux convoyeurs.

Le soleil a accueilli les petits colons à leur arrivée. En plus des hôtes romands, l'immense propriété de « Sweet-Home » accueille cet été une centaine d'autres enfants, tous normands et venant en majorité de la région d'Evreux. La colonie est à quelque vingt minutes de Cabourg, sur la dune. Au nord, la mer toute proche à marée haute, découvre à marée basse une immense étendue de sable dont les enfants peuvent jouir en paix et comme d'une plage privée — les Cabourgeois viennent rarement jusque-là. Les coquillages y abondent, et les enfants se livrent avec joie à la pêche des crevettes ou à la cueillette des moules abondantes elles aussi. Au sud du domaine, un parc de plusieurs hectares donne aux équipes — dix enfants et un moniteur — toute la place souhaitable pour s'ébattre et jouer par petits groupes.

L'horaire quotidien laisse large place au repos — les moniteurs se lèvent à 7 h 30, les enfants à 8 h. Petit déjeuner un quart d'heure plus tard, puis jeux, promenades, ateliers en plein air dès 9 h, les équipes alternant leurs activités. Les travaux proposés aux « ateliers » cet

an-ci sont de maintes sortes: construction de bateaux, photographie, tissage, papiers découpés, confection de marionnettes, d'objets en coquillages, d'animaux de corde, etc. Dès 10 h 30, cure de santé: gymnastique et jeux dont le rythme va croissant, puis friction rapide du buste et du visage à l'eau froide suivie d'un repos de 20 minutes, étendus sous leurs couvertures. Après le repas, suivi d'une sieste, c'est à 15 h le bain et une promenade, le goûter, puis de nouveaux jeux jusqu'à 18 h, heure de la douche pour les garçons un soir et pour les filles le lendemain. Après le dîner, veillée par groupes ou en commun — marionnettes, ou spectacle improvisé, ou cinéma encore — puis coucher à 21 h pendant que les moniteurs, eux, dans la grande cuisine normande fixent le programme du lendemain avant de s'accorder, c'est bien leur tour, un moment de délassement.

La nourriture est bonne et abondante — salades diverses, viande et légumes ou farineux suivis d'un fruit à midi, potage « maison », légumes ou pommes de terre et pâtes avec salade, le soir, suivi d'un fromage normand et d'un dessert. Et un mois de ce régime permet chaque an de voir revenir à Neuchâtel des petits colons en pleine forme!



A Cabourg, la plage de « Sweet-Home »

LE « SERVICE DE TRANSPORT » DE LA

Quinze voitures...

Le service des assistantes bénévoles de la Croix-Rouge fribourgeoise a le privilège de comprendre quinze dames disposant chacune d'une voiture et qui se mettent à la disposition de la section pour assurer gratuitement des transports de malades indigents dans la ville même ou dans ses environs. L'an dernier, une trentaine de malades, d'infirmes, de mamans et de bébés sortant de la maternité ont bénéficié de ce service. Les conductrices fribourgeoises organisent également chaque année une excursion dont bénéficient des infirmes ou des malades. En juin 1959, quatorze voitures conduites par les assistantes bénévoles de Fribourg ont conduit à Berne 69 enfants et 6 sœurs de l'Institut des sourds-muets du Guintzet: la visite au jardin zoologique du Dählhölzli, que suivit un copieux goûter offert par les automobilistes, causèrent une grande joie aux petits infirmes. Cet été, la promenade fut organisée à l'occasion de la Journée des malades lors du pèlerinage des « Marches », sept voitures transportèrent vingt-cinq

A Vaumarcus, entre lac et Jura

Le beau château de Vaumarcus a reçu cet été deux colonies successives. Du 11 juillet au 9 août, il a hébergé, en échange des petits Neuchâtelois partant pour Cabourg, 82 enfants normands participant à leur colonie. En août, il a abrité une soixantaine d'enfants de Paris; cette colonie est un échange fait avec le Mouvement de Jeunesse de la Suisse romande à qui la Croix-Rouge neuchâteloise loue pour un mois sa belle propriété.

La colonie normande de 1960 a été particulièrement réussie en dépit d'un temps trop souvent maussade. Un jeune directeur et sa femme infirmière, une jeune cui-

sière et son aide, deux jeunes filles, tous français, avec un étudiant hongrois de Neuchâtel, constituaient les cadres — tous avaient entre 17 et 22 ans et ils ont formé une équipe magnifique. Et, comme jamais encore on n'avait vu à Vaumarcus, de si bons et entreprenants marcheurs, des enfants jusqu'à leurs moniteurs, les excursions ont été nombreuses. Tour à tour les enfants ont exploré les villages environnants, les Roches du Mont-Aubert, le Creux-du-Van, la Ferme Robert et les gorges de l'Arense — 8 h de marche pour les grands, les petits seuls ayant fait une part du trajet en chemin de fer. D'autres excursions les ont conduits à Chaumont et Valangin, à Morat en bateau, à Esta-



A Vaumarcus, le 1^{er} août, M. Chaudet, conseiller fédéral, est accueilli par les petits colons normands (Photo René Le Roy, Neuchâtel)

CROIX-ROUGE FRIBOURGEOISE

malades fort touchés eux aussi de la gentillesse de leurs hôtesses.

...et une 2^e CV

Quant aux transports à effectuer en dehors de la ville, ils sont effectués au moyen de la deux chevaux de la section, qui est mise à disposition pour un prix très réduit. Beaucoup de ces transports sont faits à Bienne pour des personnes ayant besoin de prothèses, d'autres, à Berne, pour des enfants devant être placés au « Jenerspital » ou examinés dans une policlinique. En 1958, la « 2CV » croix-rouge a assuré ainsi 8 transports, tous pour « Pro Infirmis », conduisant soit de Fribourg même soit d'une autre localité du canton, 4 malades à Bienne, 1 à Tschugg, 1 à Montagny-la-Ville, 1 à Wilderswil et 1 à Zurich. En 1959, le nombre des transports effectués avait doublé, il s'élevait à 17, dont 4 à Berne, 2 à Bienne, 2 à Lausanne et 9 dans le canton lui-même. Et le premier semestre de 1960 a déjà vu assurer 10 transports, dont 2 à Berne et 2 à Bienne, les autres dans le canton.

vayer. Le temps n'a pas permis beaucoup de baignades, la grève de Vaumarcus n'a pas moins été appréciée.

Il faut signaler la fête du 1^{er} août qui a vu la réception sur la terrasse du château de M. Chaudet, conseiller fédéral, et de M^{me} Chaudet, accueillis à leur arrivée à Vaumarcus, premier village neuchâtelois, par les sociétés locales, et par une double haie de nos petits Normands! Une réception eut lieu, suivie d'une collation, et nos colons surent chanter au magistrat les quatre strophes de la Prière patriotique avant qu'un groupe en costume et coiffe normands — confection Vaumarcus! — présente aux hôtes du château des danses folkloriques. M. Paul Chaudet s'est déclaré enchanté de cette réception originale. Le même soir, les enfants sont montés en cortège, lampions en mains, s'associer au feu rituel du village de Vaumarcus et ont pu admirer « leur » château illuminé.

Les petits colons normands de Vaumarcus sont repartis le 9 août, les habitants de Vaumarcus, le président de commune, le secrétaire, le chef de gare — autant d'amis auxquels faire ses adieux, et, dans le train, chacun tint à redire à la Croix-Rouge neuchâteloise la réussite de la colonie et le souvenir que du directeur au plus jeune des colons chacun en gardait.